



HAL
open science

De l'usage non diplomatiques des archives diplomatiques

François Drémeaux

► **To cite this version:**

François Drémeaux. De l'usage non diplomatiques des archives diplomatiques. Écrire le monde contemporain, Centre des archives diplomatiques de Nantes, Dec 2017, Nantes, France. hal-04257275

HAL Id: hal-04257275

<https://hal.science/hal-04257275>

Submitted on 25 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

De l'usage non-diplomatique des archives diplomatiques

Rappel du sujet de thèse

« Présences françaises à Hong Kong dans l'entre-deux-guerres. Rôles, interactions et représentations ». L'un des principaux objectifs de ce travail était de réfléchir à la notion de « présence » à l'étranger, de circonscrire ce qui caractérise cette présence ; et dans un deuxième temps, l'idée est de montrer qu'on peut faire une histoire des Français de l'étranger, en tout cas, que ces derniers méritent peut-être davantage d'attention de la part des historiens.

La place du fait diplomatique

= un consulat qui dépend à la fois de l'Ambassade de France à Londres (colonie britannique oblige) et de la Légation de France à Pékin (puis ambassade à partir de 1936). Le premier lien est officiel bien que très théorique et distant, tandis que le second est très concret et régulier. Dans une certaine mesure, ce poste représente également, mais plus officieusement, les intérêts du gouvernement général de Hanoï (parfois en contradiction avec ceux de Pékin).

= le volet diplomatique est assez restreint et, s'il occupe une place raisonnable dans le premier tiers de ma thèse, dans la partie qui concerne la « France officielle » à Hong Kong, c'est bien peu sur l'ensemble du travail.

La place des archives diplomatiques

OR, les archives diplomatiques (Nantes et La Courneuve) représentent un peu plus de 60% de la masse des documents dépouillés. Ce calcul est dû à mon éloignement des sources qui m'obligeait à prendre rapidement en photo l'intégralité des cartons concernant mon sujet avant de les dépouiller ensuite à Hong Kong. Sur les 48 000 clichés pris, il est facile de voir la proportion émanant de tel ou tel centre de conservation. Les archives consulaires à Nantes arrivent nettement en tête avec 46%.

Il faut préciser que ces sources consulaires ne sont pas circonscrites à quelques parties de mon travail, disparaissant quand il n'est plus question du consulat : elles sont absolument partout. Quand il est question du commerce, de la finance, de la marine, de la religion, des voyageurs de passage et même de tout ce qui est interlope (contrebandiers, prostituées, etc.).

Ces documents sont très précieux pour en savoir plus sur la vie quotidienne des Français expatriés, au sens premier du terme (naissance, conscription, mariage, divorce, décès), mais aussi sur l'extra-ordinaire de leurs vies, via les problèmes auxquels le consul se trouve ponctuellement confronté (faillite, maladie, développement d'un projet, passage de personnalités, etc.).

L'inscription sur le registre des Français établis hors de France n'est pas obligatoire (pas plus dans l'entre-deux-guerres qu'aujourd'hui) et, au demeurant, un certain nombre de Français vivants à l'étranger cherchent précisément à fuir ou à ne pas se faire connaître. Ce n'est donc pas à travers une base de données ordonnée et bien tenue qu'on peut avoir une description précise de la communauté, mais plutôt par la mosaïque de toutes les lettres du quotidien qui dessinent un portrait plus long à construire, mais plus précis au final.

Est-il possible d'établir une typologie des documents ?

Pour aller chercher directement et rapidement les renseignements utiles.

Non, hélas, quelle que soit la qualité du classement...

Certains courriers sont évidemment plus propices à livrer des informations :

- Actes notariés (souvent séparés)

- Affaires judiciaires (faillite, contrebande et tout type de crimes et délits)
- Dépêches commerciales (débouchés, implantations)
- Dépêches consulaires sur la communauté française (recensement, activités, etc.)

Les deux derniers types étant bien souvent mélangés avec le reste dans les correspondances au départ. Se focaliser sur quelques types de documents seulement serait à mon avis une erreur car les informations précieuses se glissent partout et même à des endroits inattendus. On sait que l'Histoire s'écrit aussi dans les marges des documents !

- Levée de fonds pour un monument en mémoire à Aristide Briand = description des donateurs et de leurs intérêts à Hong Kong
- Rapport sur le trafic d'armes dans la colonie = description des filières françaises de contrebande

EXEMPLES d'informations récoltées dans la correspondance consulaire

- Les déboires de Marie Flint avec sa mercerie et ses projets de développement : la vie du petit commerce et l'implantation des Français dans le paysage urbain
- Le divorce de Jeanne Rambaud : la manière dont sont considérés les couples mixtes, les épreuves d'une femme seule à Hong Kong ; car dès lors qu'un dossier est constitué sur un cas, il n'y a pas que les lettres du consul au départ, mais aussi celles qu'il a réceptionné.
- Le rapport sur la création du Parti communiste indochinois en 1930 : des pages et des pages de renseignements sur les communautés annamite et tonkinoise à Hong Kong (métiers, loisirs et même jusqu'au détail de leurs lectures, etc.)
- L'enquête de la SDN sur la prostitution : permet d'évoquer la traite des blanches et la situation des nombreuses françaises qui se prostituent dans la colonie (réseau, localisation, origines, etc.)

Les informations peuvent aller très loin dans l'intime, selon la personnalité du consul :

- Le décès du consul de France à Shanghai au cours d'une escale : une longue réflexion sur la solitude et l'éloignement des Français vivants à l'étranger

Une qualité et une quantité d'informations aléatoires

Le consul, qui se déclare volontiers « chef de la colonie française », c'est-à-dire de la communauté française vivant à Hong Kong, veut tout savoir et tout contrôler. Certains plus que d'autres. J'ai en tête l'exemple de Georges Dufaure de la Prade, un consul resté plus de 5 ans en poste qui officiait un peu comme un maire de village. Qui plus est, étant très prolixe à l'écrit, il envoyait des rapports d'une longueur parfois assommante qui sont aujourd'hui une vraie manne pour l'historien.

= dépend beaucoup de la personnalité des fonctionnaires

= conseil aux diplomates dans la salle : soyez bavards !

Un usage non-diplomatique pour le pays d'accueil

C'est un autre aspect important : les sources consulaires que j'ai eu la possibilité de consulter ici à propos de Hong Kong permettent d'en savoir beaucoup sur les autochtones du territoire où est établi le consulat. En l'occurrence, pour ce qui me concerne, les Chinois de Hong Kong et les colons britanniques.

Sur les premiers, certains consuls se livrent parfois à de véritables études de mœurs : un rapport sur les automobiles françaises ? C'est l'occasion d'évoquer les habitudes de consommation de la bourgeoisie chinoise. Un rapport sur l'installation d'un pâtissier français à Hong Kong ?

C'est l'occasion de raconter comment les jeunes Chinois se font la cour (en offrant certains gâteaux) et de constater que les traditions évoluent.

Au sujet des Britanniques, il en va de même : les dépêches bimensuelles que les consuls envoient pendant toute la durée du boycottage de Hong Kong par les communistes de Canton en 1925 permettent au consul de décrire et d'analyser les perturbations dans la vie quotidienne des colons, et par là même de montrer ce à quoi ressemble l'habitude.

Cette dimension revêt un caractère particulièrement important à Hong Kong car, en 1942, au moment de l'occupation japonaise, l'administration britannique n'a rapatrié à Londres que les archives sensibles (politiques et militaires). Tout ce qui était de l'ordre du quotidien et qui n'avait pas d'importance stratégique a été laissé sur place et... détruit ! Il y a donc peu d'archives sur Hong Kong avant 1942. Le prisme français, via l'observateur qu'est le consul, peut donc se révéler précieux pour des études dont les thèmes sont très éloignés de la diplomatie.

Quel usage à plus grande échelle ?

Tout cela me conduit jusqu'à mes projets du moment : faire l'histoire des Français de l'étranger (ou « à » l'étranger). Sans s'étendre trop sur la définition de cette notion, nous avons là un sujet qui appartient tout entier au ministère des Affaires étrangères mais qui échappe au domaine diplomatique. Ce sujet est visible de la manière abordée jusqu'à présent, de l'étranger vers Paris (donc principalement les archives consulaires à Nantes), mais il est aussi abordable, et c'est ce à quoi je m'emploie désormais, du point de vue de Paris (donc les archives de La Courneuve) via la Direction des Français de l'étranger et les structures qui l'ont précédé (quand il y en avait).